



LE CISTEL

Votre bulletin d'informations communales

> JUIN 2020

Vie municipale | Election

ÉLECTION DE LA MUNICIPALITÉ LE MAIRE ET LES ADJOINTS SONT ÉLUS



Par un décret publié au journal officiel le 15 mai 2020, les nouveaux élus municipaux sont entrés en fonction le lundi 18 mai. La première réunion du Conseil municipal devait se tenir entre 5 et 10 jours après la date d'installation, soit entre le 23 et le 28 mai.

L'élection du maire et des adjoints s'est déroulée le 23 mai à 10h00.

Afin de garantir la sécurité sanitaire de chacun, ce Conseil a été délocalisé à la salle des fêtes. Pour les mêmes raisons, le public n'était pas autorisé à entrer à l'intérieur mais les fenêtres de la SAUM étaient restées ouvertes afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'assister à cette élection depuis l'extérieur.

A l'issue des votes à bulletin secret, Hervé Petit a été élu Maire, Ludovic Mille, 1er Adjoint et Pascal Dedieu, 2ème Adjoint.

Vie municipale | Secrétariat de mairie

VIOLAINE RENOUF VOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Déjà présente une dizaine d'heures par semaine au sein de notre collectivité territoriale, Violaine est officiellement installée dans son rôle de secrétaire de mairie.

Très expérimentée, elle aura la charge de la gestion administrative globale de la Commune et de mettre en œuvre les décisions du Conseil et de la Municipalité.

Nous bénéficierons de son expertise à raison de 24 heures par semaine dès le 1er juillet 2020.

NOUVEAU : Le Cistel, Vous informer !

Prévu pour être diffusé en version numérique et en version papier, Le Cistel a pour ambition de vous informer sur les réflexions, les projets, les réalisations du Conseil municipal. Il sera l'un des liens entre vos élus et vous !

Ses parutions seront rythmées par la fréquence des réunions du Conseil.

Pourquoi Cistel ?

Le nom de Cîteaux proviendrait du latin Cistellum qui signifie pays des cistels, c'est-à-dire pays des roseaux.

Le choix de ce terme est donc un rappel historique se référant aux environs marécageux de Cîteaux au Moyen Âge et à l'influence de l'abbaye.

La salle des fêtes et les cérémonies

A ce jour, seuls le Conseil municipal et le service périscolaire de la Communauté de communes peuvent utiliser la SAUM. La salle des fêtes reste donc fermée au public et aux associations jusqu'à nouvel ordre.

Pour les particuliers ayant une réservation prévue, le secrétariat reviendra rapidement vers vous.

De la même manière, il est toujours impossible d'assurer les cérémonies réunissant plus de 10 personnes.

LES BRÈVES

PLATEFORME DE BROUAGE

La plateforme de broyage est ouverte au public tous les samedis de 09h00 à 18h00.

Nous vous rappelons que seuls les tailles de haies et les branchages peuvent y être déposés.

Nouveau : Exceptionnellement et provisoirement, un espace réservé au dépôt des tontes de pelouses a été mis en place.

COLLECTE DES BOUCHONS

La collecte continue malgré les travaux de la bibliothèque.

Un container dédié à cet effet est à votre disposition entre le portail de la maternelle et le portillon piéton du cimetière.

COLLECTE DES CAPSULES ALUMINIUM

La collecte continue également ! Vous pouvez venir déposer vos capsules en mairie aux heures d'ouvertures au public

DÉCHETTERIE DE SAULON

À compter du mardi 2 juin 2020, la déchetterie de Saulon rouvre aux horaires habituels :

- Lundi : 14h00 - 18h00,
- Mercredi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00,
- Vendredi : 14h00 - 18h00,
- Samedi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Nous vous rappelons que la carte d'accès est obligatoire pour se rendre à la déchetterie.

Covid 19 | Masques réutilisables

Disponibles en mairie



La Mairie fournit gratuitement un masque réutilisable à chaque Corcellois.

Deux sessions de distribution ont déjà été mises en place ce qui a permis d'équiper 75% de la population.

Pour ceux qui n'auraient pas pu se rendre à ces distributions, vous pouvez récupérer vos masques en mairie aux heures d'ouverture au public.

Vous devrez être en possession de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vie municipale | Secrétariat de mairie

Un nouveau visage au secrétariat



Nous vous présentons Laetitia Porche qui intègre le personnel communal à compter du 1er juin.

Dans un premier temps, Laetitia sera en charge de l'accueil du public et secondera Violaine Renouf, notre secrétaire de mairie, dans la gestion administrative courante de la Collectivité.

Elle devient l'interlocutrice privilégiée et incontournable de tout à chacun.

Dans un avenir proche et en adéquation avec nos engagements, ce recrutement nous permettra d'élargir progressivement les heures d'ouverture au public de la mairie et de développer d'autres services de proximité aux bénéfices des Corcellois.

LA BIBLIOTHÈQUE

LES TRAVAUX AVANCENT BIEN !



Les travaux de construction de la nouvelle bibliothèque ont bien avancé malgré la crise sanitaire. Les murs sont montés et la charpente sera posée prochainement.

L'ancien « magasin à pompe » est également en cours de rénovation et deviendra une salle de lecture.

Les délais devraient être tenus et, d'ici fin 2020, les Corcellois pourront bénéficier de ce nouvel espace culturel.

Comme la rénovation de l'ancienne grange en logement locatif, ces travaux s'inscrivent dans l'opération « Eco-village ».

RÉFECTION DE LA RD 996 :

LA TRAVERSÉE DE CORCELLES A ÉTÉ TOTALEMENT REFAITE

Les fondations de cette route dataient de 1985 et la bande de roulement de 2008.

De nombreux riverains nous ont alertés ces dernières années sur le bruit généré dû aux déformations et à la dégradation du revêtement.

Le Conseil Départemental, propriétaire de la chaussée, procédait ponctuellement à des reprises localisées mais une rénovation en profondeur était devenue indispensable.



Sur demande du Maire précédent, Pierre Galtié, et après constat par les services du Conseil Départemental, Hubert Poullot, Conseiller Départemental en charge des routes, nous annonçait lors des vœux en janvier de cette année, la réfection programmée de la traversée de Corcelles.

L'entreprise Roger Martin a procédé à un rabotage de 13cm afin d'atteindre le fond de route en béton, puis à la mise en place d'une couche de 7 cm de "grave" et d'une bande de roulement de 6 cm.

Même si le coût de la réfection est totalement pris en charge par le Département, ces travaux ne sont pas indolores pour notre commune. En effet, la plus grande partie des peintures au sol est à notre charge et nous recherchons une solution économique et pérenne pour la bande centrale dont le coût pour une application de résine identique à l'existant avant travaux est difficilement supportable par le budget communal sans subvention.

Nous espérons que ce nouveau revêtement apportera du confort à l'ensemble des Corcellois.

MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO D'URGENCE

Testé lors du confinement, le nouveau Conseil municipal a décidé de poursuivre et de développer le principe d'un numéro d'urgence.

Initialement réservé aux personnes les plus fragiles, ce numéro est désormais élargi à l'ensemble de la population. Il permet à chaque Corcellois de joindre la Mairie 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an en cas d'évènement grave tel qu'un accident routier majeur sur la commune, un décès,

un feu de maison, une fuite de gaz, etc...

Il va de soi que, par exemple, les chiens errants, le bruit ou les conflits de voisinage n'entrent pas dans les évènements justifiant l'utilisation de ce service...

Vous serez en relation avec le secrétariat durant les heures de présence en mairie et avec le Maire ou un Adjoint le reste du temps.



03 80 36 93 66

Ce numéro ne dispense pas d'appeler prioritairement les numéros d'urgence habituels (15-17-18)

CONTACT MAIRIE

Tél : 03 80 36 69 53

Mail : mairie.corcelleslesciteaux@orange.fr

Facebook : MairieCorcelles

Web : www.corcelles-les-citeaux.fr

Nous vous accueillons en mairie :

À partir du 15 juin, le lundi et le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00.

Permanences élus :

Lundi et vendredi : 17h00 - 19h00

Prochain Conseil

Vendredi 12 juin 2020 à 20h00

À la salle à usages multiples